

REPUBLIQUE DU BURUNDI



CABINET DU PRESIDENT

DECRET N°100/ 031 DU 25 MARS 2026 PORTANT NOMINATION DES DIRECTEURS PROVINCIAUX AU MINISTRE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA CULTURE

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution de la République du Burundi ;

Vu la Loi n°1/09 du 17 mars 2005 portant Distinction des Fonctions Politiques des Fonctions Techniques ;

Vu la Loi n°1/05 du 17 mars 2025 portant Modification de la Loi n°1/09 du 13 novembre 2020 portant Organisation Générale de l'Administration Publique ;

Vu le Décret n°100/018 du 17 septembre 2025 portant Modification du Décret n°100/002 du 05 août 2025 portant Structure, Fonctionnement et Missions du Gouvernement de la République du Burundi ;

Vu le Décret n°100/031 du 18 septembre 2025 portant Missions, Organisation et Fonctionnement du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Culture ;

Vu le Décret n°100/115 du 08 décembre 2025 portant Création, Organisation, Missions et Fonctionnement d'une Direction Provinciale au Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Culture ;

Sur proposition du Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Culture ;

DECRETE :

Article 1 : Est nommé Directeur Provincial de la Jeunesse, des Sports et de la Culture de Buhumuza :

Monsieur Jean Bosco NAYIGIHUGU.

Article 2 : Est nommé Directeur Provincial de la Jeunesse, des Sports et de la Culture de Bujumbura :

Monsieur Samuel NIYUBAHWE.

Article 3 : Est nommé Directeur Provincial de la Jeunesse, des Sports et de la Culture de Burunga :

Monsieur Luc NKURUNZIZA.

Article 4 : Est nommé Directeur Provincial de la Jeunesse, des Sports et de la Culture de Butanyerera :

Monsieur Laurent NZEYIMANA.

Article 5 : Est nommé Directeur Provincial de la Jeunesse, des Sports et de la Culture de Gitega :

Monsieur Silas NDUWAYEZU.

Article 6 : Toutes les dispositions antérieures contraires au présent décret sont abrogées.

Article 7 : Le Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Culture est chargé de l'exécution du présent décret qui entre en vigueur le jour de sa signature.

Fait à Gitega, le 25 mars 2026

Evariste NDAYISHIMIYE.-



PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

LE PREMIER MINISTRE,



Nestor NTAHONTUYE.

**LA MINISTRE DE LA JEUNESSE,
DES SPORTS ET DE LA CULTURE,**

Lydia NSEKERA.

